

DEMANDE D'INTERVENTION

<u> </u>
Nom et prénom du demandeur : Propriétaire - Ayant-droit (rayer la mention inutile) Adresse :
Téléphone : Portable : Mail :
Communes et surfaces concernées par le projet de brûlage dirigé :
Objectifs:
Je joins à la présente les documents suivants sans lesquels ma demande ne sera pas prise en compte : 1. Plan de situation relatif à la demande ; 2. Plan cadastral des parcelles concernées ; 3. Extrait de la matrice cadastrale des parcelles dont je suis propriétaire ou ayant-droit ; 4. Justificatifs de ma qualité d'ayant droit si nécessaire (bail, fermage, contrat, attestations, etc.) correspondants aux parcelles ci-dessus.
Si ma demande est acceptée et si les travaux sont éligibles, je sollicite une subvention et m'engage à titre d'autofinancement :
 - à exécuter les travaux prescrits par le chef de chantier et à le prévenir dès leur achèvement ; - à fournir le jour du brûlage les repas individuels à l'équipe (à titre indicatif une trentaine) ; - à assurer la surveillance post opératoire du chantier après réception des travaux de brûlage.
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et autorise la cellule à demander auprès des services compétents, la communication des informations complémentaires nécessaires à l'étude de ma demande.
Fait à, lesignature :
Avis de la CTBD34 donnée à la demande : Date :
Proposition de réalisation :
Contact pour la réalisation (chef de chantier) :

Demande à faire parvenir de préférence par mail à maurin.benazet@sdis34.fr
Ou bien par courrier à l'adresse suivante :
Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Hérault - CTBD 34
Parc de Bel Air - 150 rue Supernova - 34570 – VAILHAUQUES